

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Décembre 2023

Référence
D2023_43

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	9

Vote
à l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le Jeudi 21 Décembre 2023 à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/12/2023.

Présents : Mme PRUNET Delphine, Maire, M. MALON Stéphane, M. JOLIN Lionel, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, Melle LAROYE Aurélie, M. LE MOAL David

Absent(s) ayant donné procuration : Mme PION Gabrielle à M. MALON Stéphane
Absent(s) : Mme SAUVERVALD Margaux

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Pithiviers
Le : 22/12/2023
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet de la délibération : Acceptation de devis MOREAU INCENDIE

Le Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu les vérifications périodiques annuelles effectuées par la société MOREAU INCENDIE.

Vu la nécessité de procéder à la mise en conformité d'installations existantes et à l'installation de nouveaux dispositifs ;

Vu l'étude du devis ainsi présenté ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'accepter le devis de la société MOREAU INCENDIE sise 29/31 Rue Pierre et Marie CURIE, 45200 Montargis, pour un montant Hors Taxes de 547,15 Euros, soit un montant Toutes Taxes Comprises de 656,58 Euros.

ARTICLE 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/12/2023
Le Maire
Delphine PRUNET

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Vireux-Wallerand. The text within the stamp includes "Mairie de Vireux-Wallerand" and "54170 VIREUX-WALLERAND". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois
à compter de sa publication ou notification.